
De: Rodrigue.Hebert@mrnf.gouv.qc.ca
Envoyé: 4 avril 2012 08:12
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE); Crochetière, Julie (BAPE)
Cc: Daniel.Tremblay@mrnf.gouv.qc.ca
Objet: RE : BAPE- Question supplémentaire en DQ2
Pièces jointes: DQ2- MRNF.DOC; Aires_protegees_vs_projet_forage.pdf

Bonjour Madame Boutin,

En réponse à votre question :

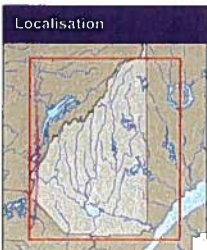
-Concernant les activités d'exploration minières autres que les claims; cette question est un peu ambigu puisque les activités d'exploration successible d'avoir un certain impact sur l'environnement (forage, etc) se déroule forcément sur un claim. Les activités de « reconnaissance » (si je peux utiliser ce terme), se déroulent librement sur le territoire et ne requièrent pas de suivi. À titre d'information, j'ai ajouté une carte des activités de forage sur notre territoire en lien avec les aires protégées. Si vous avez d'autres questions, ou besoin de précisions à ce sujet, vous pouvez également contacter M. Jean-Martin Gauthier (en c.c.) chez nous au MRNF.

- Concernant les activités d'exploitation hydroélectrique, nous n'avons aucune connaissance d'un projet d'envergure (ou autre) sur notre territoire successible d'avoir une influence sur les aires protégées proposées (ou ailleurs).

Salutations !

Secteur de projet de forage

Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Légende

Aire protégée janvier 2012

Projet de forage

Carte de travail

Métadonnée

Projection cartographique
 Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQP), Aseau 7

1/750 000

Sources
 Base de données topographiques MRNF 2012
 et administratives (BDGA 1m)

Réalisation
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction de l'expertise Énergie-Faune-Mines-
 Territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec, mai 2012